

Module d'information
à l'intention des enseignants du primaire
et du premier cycle du secondaire

Préparé par Rescol
(www.rescol.ca)

pour le
site Web du Premier ministre du Canada
(www.pm.gc.ca)

Août 2001

Table des matières

I.	Renseignements généraux	Page 3
1.	Histoire	Page 3
2.	Gouvernance	Page 4
a)	Une monarchie constitutionnelle	Page 4
b)	Une démocratie parlementaire	Page 5
c)	Le Premier ministre	Page 5
d)	Le Cabinet	Page 5
e)	La Chambre des communes	Page 6
f)	Le Sénat	Page 6
g)	Les présidents	Page 6
h)	Les domaines de compétence du gouvernement fédéral	Page 7
3.	Processus électoral	Page 7
a)	Le déclenchement des élections	Page 7
b)	Le droit de vote	Page 7
c)	Les responsables des élections fédérales	Page 8
d)	Le jour du scrutin	Page 8
II	Évaluation	Page 9
1.	Rubrique type des habiletés en recherche	Page 9
2.	Rubrique type des habiletés technologiques	Page 10
3.	Formule d'évaluation	Page 11
III	Activités à l'intention des élèves	Page 12
1.	Sciences sociales et histoire	Page 12
a)	Banque de données sur les premiers ministres	Page 12
b)	Élections à l'échelle d'une classe ou de l'école	Page 12
c)	Droit de vote	Page 13
d)	Tableau chronologique des premiers ministres canadiens	Page 13
e)	Qui suis-je?	Page 14
2.	Langues	Page 15
a)	Compréhension en lecture	Page 15
b)	Interview avec un premier ministre (jeu de rôle)	Page 15
c)	Lettre à un député	Page 16
d)	Mot-mystère sur les premiers ministres du Canada	Page 17
e)	Méli-mélo	Page 17
3.	Technologie	Page 18
a)	Chasse au trésor dans Internet	Page 18
b)	Les élections	Page 19
c)	Représentation graphique des résultats électoraux	Page 19
IV	Fiches d'activités pour les élèves	Pages 21-28
V	Ressources utiles	Page 29

I Renseignements généraux

1. HISTOIRE

La Confédération et les provinces et territoires du Canada

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique, (appelé désormais la *Loi constitutionnelle de 1867*, depuis le rapatriement de la Constitution en 1982), sanctionné par la Reine Victoria, le 29 mars 1867, prévoyait la formation du Dominion du Canada. Le Dominion, connu également sous le nom de Confédération, est devenu réalité le 1^{er} juillet 1867. Ladite confédération était et est en fait une fédération, c'est-à-dire un régime dont les pouvoirs sont partagés entre deux niveaux de gouvernement, le fédéral et les provinces. Le Dominion était composé alors de quatre provinces : le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Cependant, le Québec et l'Ontario étaient beaucoup moins grands qu'aujourd'hui et le Canada ne s'étendait pas encore de l'Atlantique au Pacifique.

En 1869, l'immense domaine de la Compagnie de la Baie-d'Hudson fut rattaché au Canada sous le nom de Territoires du Nord-Ouest. Cela fit du Canada un pays six fois plus grand! Les Territoires, habités par des Amérindiens, des Inuits, quelques colons de race blanche et des Métis, étaient administrés par le gouvernement fédéral.

L'entrée en vigueur, le 15 juillet 1870, de la *Loi de 1870 sur le Manitoba* a marqué la création d'une nouvelle province, le Manitoba. La superficie de cette province était, elle aussi, moins grande que celle du Manitoba d'aujourd'hui.

Un an plus tard, soit le 20 juillet 1871, la Colombie-Britannique devint la sixième province à se joindre à la Confédération. Le Canada s'étendait maintenant d'un océan à l'autre, conformément à sa devise latine: *a mari usque ad mare*.

Bien que la Confédération ait vu le jour à l'Île-du-Prince-Édouard, cette province n'y adhéra que le 1^{er} juillet 1873.

En 1905, suite à la colonisation croissante de l'Ouest, les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan furent créées. L'Alberta devint la huitième province du Canada le 1^{er} septembre 1905 et la Saskatchewan, la neuvième, trois jours plus tard, le 4 septembre.

En 1912, une partie des Territoires du Nord-Ouest a été partagée entre le Manitoba, l'Ontario et le Québec, donnant à ces trois provinces leurs frontières actuelles.

Le Labrador, pour sa part, s'est joint à la Confédération en même temps que Terre-Neuve, le 31 mars 1949.

Outre les dix provinces, notre pays comprend trois territoires : le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, respectivement créés en 1898, en 1905 et en 1999. Les territoires sont toujours sous l'autorité du gouvernement fédéral, mais ils ont des institutions et des responsabilités se rapprochant de celles des provinces. Le Canada est un pays qui s'étend non seulement de l'Atlantique au Pacifique, mais aussi jusqu'à l'océan Arctique!

L'indépendance

Le Canada n'est pas devenu un pays souverain le 1^{er} juillet 1867. En effet, la *Loi constitutionnelle de 1867* limitait en grande partie les pouvoirs des gouvernements canadiens aux questions internes ; ainsi, la conduite des relations avec les autres pays leur échappait. Contrairement à ce qui s'est produit aux États-Unis, il n'y a pas eu ici de guerre d'indépendance. Notre pays a acquis son indépendance ou sa souveraineté progressivement. Ainsi, avec l'adoption du *Statut de Westminster* en 1931, le Canada a acquis la compétence de mener des relations avec les pays étrangers. Puis, en 1949, la Cour suprême du Canada est devenue notre tribunal de dernière instance, remplaçant à ce titre le plus haut tribunal britannique. Enfin, avec la *Loi constitutionnelle de 1982*, le Canada a rapatrié sa Constitution.

2. GOUVERNANCE

a) Une monarchie constitutionnelle

Le Canada est une monarchie constitutionnelle, c'est-à-dire une monarchie dont les pouvoirs sont limités par la Constitution. La Constitution est formée d'une série de principes, de lois et de règles qui déterminent les pouvoirs et les responsabilités du gouvernement, ainsi que les droits et les libertés des citoyens. Notre chef d'État est donc un monarque ; en ce moment il s'agit de la Reine Elizabeth II. Cette dernière, comme on sait, est également la Reine du Royaume-Uni. Comme notre souveraine n'habite pas notre pays, elle nomme, suivant l'avis de notre Premier ministre, un Gouverneur général pour la représenter au Canada. Un Gouverneur général est nommé pour une période de cinq ans.

Autrefois, le Gouverneur général jouissait de grands pouvoirs. Ce n'est plus le cas depuis un certain temps déjà. Le Gouverneur général occupe aujourd'hui des fonctions presque exclusivement protocolaires. Il rencontre les dignitaires étrangers, il octroie médailles, distinctions honorifiques et décorations, il accorde la sanction royale aux lois adoptées par le Parlement et préside à l'ouverture de la session parlementaire en prononçant le discours du Trône. Le Gouverneur général a bien le pouvoir de convoquer, de proroger et de dissoudre le Parlement, mais il ne l'exerce que sur l'avis du Premier ministre. Il a également le pouvoir de choisir le Premier ministre, mais il est tenu de choisir le leader du parti majoritaire à la Chambre des communes.

b) Une démocratie parlementaire

Le Canada est aussi une démocratie parlementaire. Dans un tel régime, les citoyens élisent des députés qui les représentent au Parlement. Le Parlement a la responsabilité de promulguer les lois du pays. Il exerce, en outre, un contrôle sur l'exécutif ou le gouvernement ; c'est ce que l'on appelle la responsabilité ministérielle. Notre Parlement se compose de la Reine, représentée par le Gouverneur général et de deux chambres : la Chambre des communes, appelée aussi Chambre basse, et le Sénat ou la Chambre haute.

c) Le Premier ministre

Le Premier ministre, comme nous l'avons vu, est choisi par le Gouverneur général, mais ce choix est normalement dicté par les résultats des élections à la Chambre des communes. En effet, le chef du parti qui remporte, sinon la majorité absolue des sièges, du moins la pluralité des sièges, devient Premier ministre. Le Premier ministre siège à la Chambre des communes avec les autres députés. Il représente les citoyens de sa circonscription au Parlement.

Le Premier ministre est le chef du gouvernement. La Constitution ne définit pas clairement ses pouvoirs. En fait, le Premier ministre dispose de vastes pouvoirs. Il est le chef du parti qui détient le plus souvent la majorité des sièges à la Chambre basse et qui, de ce fait, la domine. Il choisit les ministres et il a le pouvoir de les limoger ou de changer leurs attributions. Le Premier ministre nomme les sénateurs, les juges, les ambassadeurs et plusieurs autres cadres supérieurs de l'État. Il a le pouvoir de réorganiser les ministères. De plus, en recommandant au Gouverneur général de dissoudre le Parlement, il détermine le moment des élections. Enfin, le Premier ministre représente le Canada sur la scène internationale.

d) Le Cabinet

Le Cabinet est composé d'une trentaine de ministres, choisis par le Premier ministre. La coutume demande que chaque province soit représentée au Cabinet. Habituellement, les ministres sont également à la tête d'un ministère ou d'un département de l'État. À ce titre, les ministres décident des grandes orientations de leur ministère et prennent les décisions importantes. Ils sont, en conséquence, individuellement responsables de leur ministère devant la Chambre des communes.

Le Premier ministre et son Cabinet, que l'on appelle aussi le gouvernement, constituent la pierre angulaire de notre régime politique. En effet, le Cabinet prépare le programme législatif du Parlement et maîtrise les finances publiques du pays. Cela étant, le Cabinet doit toujours avoir la confiance de la Chambre des communes. S'il perd cette confiance, il est forcé de démissionner.

Le Premier ministre est naturellement la personne la plus influente du Cabinet : il préside ses réunions et en détermine l'ordre du jour, il est aussi son porte-parole à la Chambre des communes et auprès de la nation.

e) **La Chambre des communes**

La Chambre des communes est composée de tous les députés élus. Elle compte 301 sièges, soit un siège pour chaque circonscription du pays. Les députés sont élus pour une période de cinq ans, mais peuvent siéger moins longtemps si une élection est déclenchée avant la fin de leur mandat.

La fonction principale des députés consiste à débattre et à approuver ou à rejeter les projets de loi présentés au Parlement par le gouvernement. En approuvant ou en rejetant un projet de loi émanant du gouvernement, les députés accordent ou retirent leur confiance au Cabinet. Par ailleurs, la période des questions orales permet aux députés, en particulier à ceux de l'opposition, d'interroger les membres du Cabinet sur leurs activités et leurs politiques.

Les députés peuvent également proposer leur propre projet de loi, dans la mesure où celui-ci n'entraîne ni taxes, ni dépenses. Toutefois, ces projets de loi sont rarement mis aux voix et presque jamais promulgués par le Parlement. Les députés peuvent aussi présenter des pétitions de leurs électeurs et faire des déclarations à la Chambre des communes.

f) **Le Sénat**

Le Sénat compte 105 sénateurs, représentant chaque province et territoire. Les sénateurs sont nommés par le Gouverneur général sur l'avis du Premier ministre et peuvent siéger à la Chambre haute jusqu'à l'âge de 75 ans.

A l'instar de la Chambre des communes, la principale fonction du Sénat est de légiférer. En effet, tous les projets de loi approuvés par les Communes doivent être entérinés par le Sénat pour recevoir la sanction royale. Toutefois, même si la Chambre haute a le pouvoir de refuser de ratifier un projet de loi adopté par la Chambre basse, elle ne le fait presque jamais, préférant s'incliner devant la Chambre élue. Le Sénat peut prendre l'initiative de présenter des projets de loi, ceux-ci, cependant, ne peuvent entraîner la levée d'impôts ou des dépenses publiques.

Le Sénat a également mené des enquêtes de qualité sur différents problèmes sociaux.

g) **Les présidents**

Il y a un président de la Chambre des communes et un président du Sénat. Le premier est élu au scrutin secret par les députés après chaque élection et le second est nommé par le Gouverneur général sur l'avis

du Premier ministre.

Le président de la Chambre des communes préside les débats et assure leur déroulement ordonné conformément à la procédure parlementaire. Il doit être un arbitre impartial. En cas de partage des voix, son vote est prépondérant. Le président du Sénat exerce des fonctions semblables à celles de son homologue des communes.

h) Les domaines de compétence du gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral est responsable de plusieurs champs d'activité, dont les suivants :

- la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et la Défense nationale
- les postes
- l'emploi et l'immigration
- les transports
- la politique étrangère
- le droit criminel
- les autochtones
- la réglementation des échanges et du commerce
- la monnaie et les institutions financières
- et bien d'autres

3. PROCESSUS ÉLECTORAL

a) Le déclenchement des élections

Les élections sont des moments très importants dans la vie d'un État démocratique. Il revient au Premier ministre de déterminer le moment des élections fédérales. Pour déclencher des élections, le Premier ministre demande au Gouverneur général de dissoudre le Parlement, c'est-à-dire de mettre fin à ses activités. Une fois le Parlement dissous, tous les sièges de la Chambre des communes deviennent vacants et les candidats à ces postes doivent être élus ou réélus. Le Premier ministre fixe la date des élections, et les candidats lancent leur campagne électorale. Le Premier ministre est tenu de déclencher des élections au moins une fois tous les cinq ans. En règle générale, il n'attend pas cinq ans pour le faire.

b) Le droit de vote

Tous les Canadiens de 18 ans ou plus peuvent voter lors d'une élection fédérale. Élections Canada, l'organisme chargé d'organiser les élections fédérales, tient un répertoire des électeurs, appelé également

la liste électorale. Élections Canada dresse la liste électorale à partir d'informations provenant de sources diverses, entre autres de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, de Citoyenneté et Immigration Canada, mais aussi des statistiques de l'état civil et des listes électorales des provinces et des territoires.

c) Les responsables des élections fédérales

En plus de tenir la liste électorale, Élections Canada renseigne la population sur ses droits et ses responsabilités en ce qui concerne les élections. Élections Canada s'assure que les urnes et les bulletins de vote sont disponibles le jour du scrutin. Il est aussi chargé de dépouiller les bulletins de vote et de fournir rapidement de l'information à jour sur les résultats du scrutin.

Le directeur général des élections, ou DGE, est chargé de la conduite des élections et en coordonne tous les aspects. Il doit être rigoureusement impartial.

d) Le jour du scrutin

La plupart des Canadiens votent le jour même des élections. Cependant, les électeurs qui ne peuvent se rendre aux urnes ce jour-là, peuvent voter lors d'un scrutin spécial (aussi appelé scrutin par anticipation).

A la fermeture des bureaux de scrutin, les scrutateurs ouvrent les urnes et dépouillent les bulletins de vote, y compris ceux du scrutin spécial. Lorsque tous les bulletins de la circonscription ont été dépouillés, ils annoncent le nom du candidat gagnant. Le candidat élu député est celui qui obtient le plus grand nombre de voix exprimées dans la circonscription et, en conséquence, il la représentera à la Chambre des communes.

Le parti qui a fait élire le plus grand nombre de députés accède au pouvoir, et son chef devient le Premier ministre du Canada. Si la majorité obtenue est absolue, le gouvernement sera dit majoritaire ; si, par ailleurs, la majorité n'est que relative, le gouvernement sera minoritaire.

II ÉVALUATION

1. Rubrique type des habiletés en recherche

[Niveau le plus faible] -----> ----->-----> [Niveau le plus élevé]

Connaissances et habiletés	Niveau 1 - Niveau D	Niveau 2 - Niveau C	Niveau 3 - Niveau B	Niveau 4 - Niveau A
Compréhension des concepts	<ul style="list-style-type: none"> * Connaît le sujet de la recherche. * A besoin d'aide pour déterminer l'objectif de la recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> * Avec un minimum d'aide, peut déterminer l'objectif de la recherche. * A besoin d'aide pour déterminer le public cible. 	<ul style="list-style-type: none"> * Peut déterminer l'objectif de la recherche avant de l'entreprendre. * Sait déterminer son public cible et propose au moins un mode de présentation approprié. 	<ul style="list-style-type: none"> * Peut déterminer clairement le but de la recherche. * Sait déterminer son public cible et propose plusieurs modes de présentation appropriés.
Recherche et investigation	<ul style="list-style-type: none"> * S'en tient strictement aux sources d'information les plus évidentes et les plus communes. * Ne sait pas comment trier et choisir des renseignements pertinents. * Ne connaît pas les différentes sources d'information. 	<ul style="list-style-type: none"> * Connaît très peu les sources d'information autres que celles qui sont les plus évidentes et les plus communes. * Connaît peu de façons de trier et de choisir l'information. * Connaît mal les différentes sources d'information. 	<ul style="list-style-type: none"> * Est conscient de l'existence de différentes sources d'information, dont les sources autres que les documents imprimés, les sources électroniques et les gens. * A recours à des méthodes appropriées pour trier et choisir l'information. * Démontre généralement qu'il connaît l'existence de sources primaires et secondaires. 	<ul style="list-style-type: none"> * Connaît plusieurs sources d'information, y compris les sources autres que les documents imprimés, les sources électroniques et les entrevues. * Sait trier et choisir l'information. * Démontre clairement qu'il connaît l'existence de sources primaires et secondaires.
Rédaction en langage clair	<ul style="list-style-type: none"> * Connaît peu de façons de consigner l'information trouvée pendant ses recherches. * Connaît mal les règles d'orthographe et de ponctuation les plus courantes. * Ne semble pas avoir relu ni révisé son travail. 	<ul style="list-style-type: none"> * Ne prend pas de très bonnes notes et démontre peu d'habiletés au chapitre de la consignation de l'information. * Applique les règles les plus courantes avec une certaine exactitude. * Semble avoir fait un certain travail de relecture et de révision en se fondant sur les recommandations de l'enseignant. 	<ul style="list-style-type: none"> * A une certaine habileté aux chapitres de la prise de notes et de l'ajout d'une bibliographie. * Applique correctement les règles d'orthographe, de grammaire et de ponctuation. * A amélioré son travail en le relisant et en le révisant. 	<ul style="list-style-type: none"> * Fait appel aux notes, à l'enregistrement et aux croquis pour consigner l'information. * Fait preuve d'une bonne maîtrise des règles d'orthographe, de ponctuation et de grammaire. * La qualité du produit indique qu'il a relu et révisé son travail.
Communication des	<ul style="list-style-type: none"> * L'information manque de rigueur et 	<ul style="list-style-type: none"> * Présente un message rudimentaire de façon 	<ul style="list-style-type: none"> * A recours à quelques exemples et détails pour 	<ul style="list-style-type: none"> * A recours à des exemples et des détails

connaissances	de précision. * Ne respecte pas les règles de grammaire et emploie un langage vague.	satisfaisante sans donner de détails. * Emploie un langage commun ou familier qui peut être compris par le public cible.	expliquer et illustrer. * Emploie correctement un niveau de langue adapté au public cible.	pour expliquer et décrire. * S'exprime clairement et de façon structurée en employant un vocabulaire recherché et un langage précis.
---------------	---	---	---	---

2. Rubrique type des habiletés technologiques

Habiletés	1	2	3	4
Présentation générale	* Absence totale de cohérence. * Présentation médiocre.	* Reflète un certain manque de cohérence. * Certains renseignements présentés de façon logique.	* Bons liens entre les différents sujets. * Information présentée de façon logique et ordonnée.	* Bons liens entre les différents sujets, sans information manquante. * Présentation intéressante et originale.
Qualité des textes et de l'information	* Information manquante. * Application médiocre des règles de grammaire et de ponctuation. * Aucune indication d'un travail de relecture ou de révision.	* Porte sur certains des sujets obligatoires. * Présence d'un certain nombre de fautes de grammaire et de ponctuation. * Indication d'un certain travail de relecture et de révision.	* Porte sur la plupart des sujets obligatoires. * Peu de fautes de grammaire, d'orthographe et de ponctuation. * A fait un travail de relecture et de révision.	* Porte sur tous les sujets obligatoires. * Comprend des renseignements supplémentaires. * Aucune faute de grammaire, d'orthographe ou de ponctuation. * Bon travail de révision.
Recherche	* Peu de renvois aux sources. * Peu de respect des conventions pour la citation des sources. * L'information sur certains sujets est incomplète.	* Certains renvois aux sources dans le respect des conventions. * Peu d'information obligatoire manquante.	* Renvois précis à la plupart des sources dans le respect des conventions. * Aucune information obligatoire manquante.	* Renvois précis et complets à toutes les sources d'information. * Aucune information obligatoire manquante.

3. Formule d'évaluation

Nom de l'élève : _____ Date : _____

Activité - Travail - Titre : _____

Notes : Encercler le chiffre correspondant au niveau approprié : 1 - 2 - 3 - 4

[1 = le plus faible, 4 = le plus élevé]

1	2	3	4
Amélioration requise	Satisfaisant	Bon	Excellent

Capacité de l'élève de faire un travail de recherche documentaire :

- | | | | | | |
|----|--|---|---|---|---|
| 1. | Quantité adéquate d'information pertinente,
présentée de façon logique
et sensée | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 2. | Respect des règles de rédaction, d'orthographe
et de grammaire, et
vocabulaire approprié | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 3. | Structures syntaxiques variées
et paragraphes bien construits | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 4. | Indication d'un travail de relecture et de
révision pour améliorer le produit | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5. | Bibliographie ou liste de renvois
complètes | 1 | 2 | 3 | 4 |

Note totale : _____/20

III ACTIVITÉS À L'INTENTION DES ÉLÈVES

1. Sciences sociales et histoire

a) Banque de données sur les premiers ministres

Buts

- Les élèves pourront faire une recherche sur les premiers ministres du Canada en consultant différentes sources (documents de recherche conventionnels, Internet, sources non imprimées, etc.).
- Les élèves se renseigneront sur l'enfance, l'instruction, les antécédents politiques et la contribution des premiers ministres qui ont marqué l'histoire du Canada.
- Les élèves apprendront à créer une banque de données compatible avec les progiciels de traitement de texte d'usage courant dans les écoles.
- Les élèves feront connaître les résultats de leurs recherches à leurs compagnons.
- Les élèves pourront aussi transmettre ces résultats à d'autres écoles s'ils publient leur travail dans le site Web de leur école.

Niveau De la 4^e à la 8^e année (de la 4^e année au secondaire 2)

Matériel

- Fiche biographique (pages 22 et 23)
- Accès à une gamme variée de sources (bibliothèque, encyclopédies, Internet, sources non imprimées, revues, etc.)
- Accès à un ordinateur

Évaluation

- Créer une rubrique qui englobe les habiletés en recherche et les habiletés technologiques visées par le projet (voir la rubrique type des habiletés en recherche)
- Autoévaluation

b) Élections à l'échelle d'une classe ou de l'école

Buts

- Les élèves se pencheront sur des questions ayant trait aux élections.
- Les élèves prépareront et prononceront des discours.
- Les élèves participeront à des élections.
- Les élèves apprendront et emploieront la terminologie des élections.

Niveau 7^e et 8^e année (premier cycle du secondaire)

Matériel

- Information sur les élections (voir les pages 7 et 8), Internet et livres
- Information sur les élections fédérales, provinciales ou municipales, si elles ont eu lieu récemment

Méthode

- Passez en revue l'information générale sur les élections avec vos élèves.
- Discutez des questions que les élèves trouvent importantes pour leur classe ou pour toute l'école. Comment détermine-t-on quelles sont les questions les plus importantes? Pourquoi certaines questions sont-elles plus importantes que d'autres pour les élèves de la classe?
- Formez de petits groupes (partis politiques) qui discuteront d'une ou deux questions importantes. Quels sont les

enjeux?

- Chaque groupe choisit une ou deux questions qu'il trouve particulièrement importantes. Il nomme un « candidat » parmi ses membres pour le représenter. Qu'est-ce que le candidat et le parti comptent faire pour régler la question? Quelles promesses peuvent-ils faire? Sont-ils en mesure de les tenir?
- Le candidat, avec l'aide de son « parti politique », rédige un discours de deux ou trois minutes qui donne les grandes lignes des questions importantes et des mesures préconisées par le parti.
- Il faudrait ensuite organiser un scrutin secret dans les règles de l'art (liste électorale, scrutateurs, urnes, bulletins de vote). Pourquoi le scrutin secret est-il un élément important du processus électoral au Canada? Quelle serait la différence si tout le monde savait pour qui les autres ont voté?
- Le candidat qui a remporté le plus de voix est « élu » Premier ministre de sa classe (ou de l'école) et les autres membres de son parti politique deviennent des ministres.

Évaluation

- Rubrique sur les exposés
- Emploi des termes durant les discussions
- Participation au groupe et façon des élèves de faire le travail

c) Droit de vote

Buts

- Les élèves découvriront que des hommes et des femmes se sont battus pour obtenir le droit de vote et ont remporté la victoire.

Niveau De la 4^e à la 8^e année (de la 4^e année au secondaire 2)

Matériel

- Information de base sur le sujet, livres et Internet
- Fiche d'activité (une par élève) : Les femmes et le droit de vote (page 24)

Méthode

- Remettez une fiche d'activité aux élèves pour qu'ils la remplissent. Il pourrait être utile de fournir une liste de « mots clés » aux élèves de la 4^e à la 6^e année et à ceux qui ont des besoins particuliers pour les aider à remplir la fiche. Les élèves plus âgés devraient pouvoir remplir la fiche en se fondant sur l'information transmise en classe.

Évaluation

- Fiche d'activité remplie
- Participation aux discussions en classe

d) Tableau chronologique des premiers ministres canadiens

Buts

- Les élèves se renseigneront sur la vie des premiers ministres du Canada, en mettant l'accent sur les grands événements historiques et politiques survenus durant leur mandat.
- Les élèves créeront un tableau chronologique des principales réalisations des premiers ministres et des grands événements qui ont marqué leur vie politique.

Niveau De la 6^e à la 8^e année (de la 6^e année au secondaire 2)

Matériel

- Site Web sur les premiers ministres du Canada <<http://www.archives.ca>>
- Site Web sur les premiers ministres du Canada <<http://cnet.unb.ca/achn/pm>>
- Livre *Les premiers ministres du Canada : de Macdonald à Chrétien*
- Papier, crayons et stylos, règle

Méthode

- Discutez avec les élèves des ressources disponibles sur les premiers ministres canadiens.
- Faites une liste de tous les premiers ministres.
- Demandez à chaque élève de faire une recherche sur au moins un premier ministre. Les élèves devront trouver le nom complet du premier ministre, le parti politique auquel il appartenait, et la durée de son mandat. Ils accorderont une attention particulière aux grands événements et crises qui sont survenus durant le mandat du premier ministre, et à sa contribution à la vie politique de son temps.
- Préparez un tableau chronologique grand format qui comprend tous les événements qui ont marqué l'histoire de notre pays depuis la Confédération.

Évaluation

- Participation active
- Utilisation judicieuse du temps et des ressources
- Exactitude de l'information

e) Qui suis-je?

But

- Les élèves participent à un jeu qui a pour but de passer en revue l'information sur les premiers ministres, les Pères de la Confédération et les gouverneurs généraux du Canada.

Niveau De la 6^e à la 8^e année (de la 6^e année au secondaire 2)

Matériel

- Liste des faits sur les premiers ministres, les gouverneurs généraux et les Pères de la Confédération ainsi que de leurs réalisations (sources : livres, journaux, sites Web)
- Petites ardoises, tableaux blancs ou blocs-notes, et instruments d'écriture appropriés
- Prix ou récompenses (p. ex., temps libre, accès à l'ordinateur) pour les équipes

Méthode

- Faites cette activité une fois que les élèves auront passé en revue la vie et la contribution des premiers ministres et des autres personnages mentionnés plus haut. [Nota : Cette activité permet une récapitulation amusante de l'information.]
- Divisez la classe en équipes (deux ou plus).
- Énoncez un fait. [Nota : Il doit s'agir d'information que les élèves ont étudié en classe et non d'un renseignement secondaire.] Les équipes doivent décider de quelle personne il s'agit et consigner leur réponse par écrit et en secret.
- Accordez 10 points par bonne réponse à chaque équipe qui réussit dans le temps imparti. Soustrayez deux points chaque fois qu'un membre d'une équipe donne la réponse à voix haute.
- L'équipe qui a le plus de points à la fin du jeu reçoit un prix ou une récompense.

Évaluation

- Participation active en classe [Nota : Puisqu'il s'agit d'une activité amusante qui vise à renforcer l'esprit d'équipe, la participation active et la contribution des élèves à l'équipe, et non l'exactitude des réponses, devraient servir de base

à l'évaluation.]

2. Langues

a) Compréhension en lecture

Buts

- Les élèves amélioreront leur compréhension en lecture grâce à diverses activités.
- Les élèves liront divers textes documentaires et de fiction dans un but précis.

Niveau De la 4^e à la 8^e année (de la 4^e année au secondaire 2) (Choisissez les lectures en fonction des besoins et des habiletés des élèves.)

Matériel

- Textes (p. ex., extraits d'articles de revues, articles de journaux, histoires, articles publiés dans le Web)
- Dictionnaires
- Questions préparées par l'enseignant à partir des textes lus en classe

Méthode

- Choisissez des textes variés provenant de sources différentes (voir les suggestions plus haut). Les élèves plus âgés pourraient s'intéresser à des articles de journaux sur des sujets d'actualité, tandis que les plus jeunes auraient plus de facilité à lire des histoires.
- Divisez les élèves en petits groupes et donnez des textes appropriés à chaque groupe. Vous pourriez varier le degré de difficulté des textes remis aux différents groupes, en fonction des habiletés et de l'intérêt des membres de chacun d'eux, et des textes disponibles.
- Demandez aux élèves de lire les textes ensemble et de noter les mots qu'ils ne connaissent pas, pour ensuite en chercher la définition dans un dictionnaire.
- Fournissez à chaque groupe une liste de questions sur leurs textes, que vous aurez préparée au préalable.

Évaluation

- Réponses aux questions sur la compréhension des textes
- Travail d'équipe
- Emploi judicieux du temps imparti

b) Interview avec un premier ministre (jeu de rôle)

Buts

- Les élèves apprendront à employer un langage approprié.
- Les élèves apprendront des techniques de recherche et d'interview en préparant et en menant une interview avec un premier ministre de leur choix (ancien ou actuel).
- Les élèves présenteront de l'information à un public précis.

Niveau De la 4^e à la 8^e année (de la 4^e année au secondaire 2) (Il faudra peut-être simplifier quelque peu l'activité pour les élèves plus jeunes.)

Matériel

- Liste des premiers ministres du Canada (voir les Ressources utiles)
- Accès à de l'information sur les premiers ministres (sites Web, livres, encyclopédies, ouvrages de référence, revues,

- journaux, extraits de reportages à la radio ou à la télévision)
- Caméra vidéo, magnétophone (facultatif)

Méthode

- Expliquez aux élèves qu'ils travailleront en groupes de deux : l'un des membres de chaque groupe sera le Premier ministre et l'autre, le reporter.
- Les élèves devront préparer une série de questions pertinentes sur la vie et l'époque du Premier ministre qu'ils ont choisi d'interviewer. Rappelez-leur de tenir compte des cinq grandes interrogations : qui, quoi, quand, où et pourquoi.
- Les élèves doivent faire des recherches ensemble pour trouver des réponses à leurs questions.
- Les élèves pratiquent les techniques d'interview pour ensuite mener l'interview devant la classe, comme s'ils étaient dans un studio d'enregistrement.
- Les élèves enregistrent l'interview sur bande magnétique ou sur vidéo pour rendre l'exercice encore plus réaliste. (facultatif)

Évaluation

- Rubrique : exactitude de l'information, questions et réponses orales
- Évaluation par les pairs des talents des orateurs et de la présentation
- Emploi judicieux du temps imparti et dynamique de groupe

c) Lettre à un député

Buts

- Les élèves apprendront à rédiger une lettre bien structurée.
- Les élèves emploieront les règles appropriées (c.-à-d. grammaire, ponctuation, orthographe).
- Les élèves écriront dans un but précis (p. ex., pour féliciter le député, pour présenter un dossier, pour lui faire part de leurs préoccupations).
- Les élèves passeront en revue les questions qu'ils considèrent comme importantes pour le Canada et pour leur région ou circonscription.

Niveau De la 4^e à la 8^e année (de la 4^e année au secondaire 2)

Matériel

- Information sur le député (p. ex., adresse, affiliation politique, programme électoral)
- Fouritures (c.-à-d. papier, enveloppes, stylos, crayons)
- Lettre type et enveloppe adressée (sur transparents), dont toutes les parties sont identifiées correctement.

Méthode

- Projetez le transparent de la lettre et discutez des différentes parties d'une lettre personnelle et d'une lettre d'affaires.
- Expliquez dans quelles situations il faut avoir recours à chaque type de lettre et pourquoi.
- Demandez aux élèves de discuter des questions qui leur semblent importantes pour le pays et pour leur circonscription. Notez toutes les questions au tableau. [Nota : Si les élèves soulèvent des questions qui recourent des domaines de compétences, vous pourriez discuter avec eux du partage des compétences entre le fédéral et les provinces.]
- Demandez aux élèves de rédiger une lettre à leur député pour lui faire part de leurs préoccupations.
- Les élèves révisent leur propre lettre en consultant un dictionnaire pour vérifier l'orthographe des mots. Ils demandent ensuite à un ou deux camarades de réviser la lettre. Enfin, ils vous la remettent pour une dernière révision.
- Les élèves copient leur lettre en soignant leur écriture ou la tapent à l'ordinateur et la font réviser une dernière fois pour relever les fautes de frappe.

- Les élèves adressent l'enveloppe et postent leur lettre.

Variantes

- Au lieu d'écrire une lettre traditionnelle, les élèves correspondent avec leur député par courriel.
- Avec votre aide, les élèves devront trouver l'adresse de courriel du député.
- Enseignez à vos élèves comment se servir du programme de courriel de l'école. [Nota : La plupart des élèves plus âgés auront leur propre adresse de courriel et maîtriseront déjà la technique. En demandant à ces élèves de servir de « tuteurs » aux plus jeunes, vous créez une occasion d'enseignement entre pairs.]
- Les élèves devraient franchir les mêmes étapes de révision, mais vous devrez superviser le travail de plus près pour faire en sorte qu'ils ne transmettent pas leur message avant qu'il soit révisé. Il s'agit d'une excellente occasion de demander l'aide de parents.

Évaluation

- Rubrique sur la rédaction de lettres ou de messages de courriel, préparée par l'enseignant
- Emploi judicieux du temps en salle de classe et participation

d) Mot-mystère sur les premiers ministres du Canada

Buts

- Les élèves apprendront le nom de tous les premiers ministres du Canada.
- Les élèves auront l'occasion d'épeler les noms dans le cadre d'une activité amusante.

Niveau De la 4^e à la 8^e année (de la 4^e année au secondaire 2)

Matériel

- Copie du mot-mystère sur les premiers ministres du Canada (page 21)
- Crayon, stylo ou surligneur

Méthode

- Remettez une copie du mot-mystère à chaque élève.
- Expliquez aux élèves que les noms peuvent être disposés à l'horizontale, à la verticale, en diagonale ou à l'envers, mais toujours en ligne droite.

Évaluation

- Observation par l'enseignant et commentaires anecdotiques (emploi du temps)

e) Méli-mélo

Buts

- Les élèves passeront en revue les composantes du gouvernement fédéral en trouvant la définition correspondant à chaque terme.
- Les élèves emploieront le vocabulaire et la terminologie appropriés lorsqu'ils parleront du gouvernement.

Niveau De la 6^e à la 8^e année (de la 6^e année au secondaire 2)

Matériel

- Fiche du jeu méli-mélo (page 28)
- Crayon ou stylo
- Prix ou récompenses (temps libre) pour les équipes dans le cas des variantes 2 et 3

Méthode

- Passez en revue le vocabulaire employé dans le module pour parler du Premier ministre et du gouvernement fédéral.
- Remettez aux élèves une copie de la fiche du jeu de méli-mélo. Demandez-leur de jouer seuls ou en équipes.

Variantes

1. Inscrivez les termes et les définitions sur des fiches de carton individuelles et demandez aux élèves de rassembler la fiche sur laquelle est imprimée le terme et celle qui renferme la définition correspondante.
2. Exercice de vocabulaire : Inscrivez les termes sur des fiches de carton individuelles. Formez des équipes. Tirez une fiche au sort et demandez aux équipes de définir le terme qui y est inscrit. Accordez des points pour chaque bonne définition.
3. Exercice de vocabulaire inversé : Formez au moins deux équipes. Lisez une définition à voix haute. La première équipe qui trouve le terme correspondant à la définition gagne un point.

Évaluation

- Réponses exactes dans le cas des fiches de jeu remplies par les élèves
- Autocorrection dans le cas de la variante 1
- Participation active et bonnes réponses dans le cas des variantes 2 et 3

3. Technologie

a) Chasse au trésor dans Internet

Buts

- Les élèves apprendront des faits intéressants sur les premiers ministres du Canada.
- Les élèves apprendront à employer les techniques de recherche appropriées pour consulter les sites Web du gouvernement canadien.

Niveau 7^e et 8^e année (premier cycle du secondaire)

Matériel

- Liste des renseignements à trouver (page 26) (réponses à la page 27)
- Ordinateurs et accès à Internet

Méthode

- Faites connaître les sites Web du gouvernement du Canada aux élèves.
- Initiez les élèves aux techniques de recherche qui permettent de trouver l'information voulue dans ces sites.
- Faites une démonstration en vous servant de quelques exemples. Expliquez aux élèves qu'ils doivent non seulement noter l'endroit où ils ont trouvé l'information, mais aussi l'adresse du site.
- Remettez à chaque élève la liste des renseignements qu'ils doivent trouver pour pouvoir lancer leur première recherche.
- Aidez les élèves en leur fournissant l'adresse des sites Web suivants :
<http://cnet.unb.ca/achn/pm> – www.parl.gc.ca – www.cio-bic.gc.ca

Évaluation

- Activité terminée, bonnes réponses et adresses Web correctes

b) Les élections

Buts

- Les élèves se renseigneront sur le processus électoral fédéral.
- Les élèves apprendront comment sont organisées les campagnes électorales fédérales.
- Les élèves apprendront le vocabulaire du processus électoral.

Niveau De la 6^e à la 8^e année (de la 6^e année au secondaire 2)

Matériel

- Information générale sur les élections et le processus électoral
- Site Web d'Élections Canada
- Fiche d'activité sur les élections fédérales (page 25)

Méthode

- Lisez l'information et discutez du processus : certains élèves connaîtront peut-être déjà certains concepts si des élections se sont tenues peu de temps avant la leçon.
- Si vous demandez aux élèves de consulter le site d'Élections Canada, permettez-leur de l'explorer.
- Remettez la fiche d'activité aux élèves et demandez-leur de la remplir.

Évaluation

- Fiche d'activité remplie correctement
- Emploi judicieux du temps en classe

c) Représentation graphique des résultats électoraux

Buts

- Les élèves s'initieront aux rudiments des chiffriers électroniques et des fonctions graphiques des progiciels de traitement de texte.
- Les élèves apprendront à connaître différents modes de présentation de données afin de pouvoir choisir celui qui convient à l'information qu'ils doivent présenter.

Niveau De la 4^e à la 8^e année (de la 4^e année au secondaire 2)

Matériel

- Résultats des élections de la classe ou de l'école, ou des élections provinciales ou fédérales
- Ordinateur doté de progiciels de traitement de texte qui permettent aux élèves de présenter les données sous différentes formes graphiques
- Imprimante couleur (une imprimante à encre noire peut aussi convenir, mais l'imprimante couleur serait préférable)

Méthode

- Créez un chiffrier rudimentaire et une série d'attributs afin de démontrer aux élèves les fonctions du chiffrier.
- Préparez deux ou trois représentations graphiques différentes de la même information. Discutez des graphiques avec les élèves pour déterminer lequel est le plus facile à lire et lequel représente le mieux l'information.
- Fournissez aux élèves les résultats d'une élection. (Les élections fédérales sont les plus utiles à ce chapitre car elles fournissent des données additionnelles pour la création d'un chiffrier.)
- Définissez vous-même au préalable ou avec vos élèves quels attributs seront inclus dans le chiffrier (p. ex., nom du parti politique, nombre de députés élus, régions où le parti a remporté le plus de sièges, etc.).
- Créez des chiffriers renfermant ces données et imprimez-les.
- Préparez une représentation graphique des données.

- Déterminez quel graphique est le plus adapté aux données et imprimez-le.

Évaluation

- Emploi judicieux du temps en classe
- Chiffrier et graphique complets et imprimés
- Rubrique créée par l'enseignant

Mot-mystère sur les premiers ministres du Canada

ABBOTT	CHRETIEN	MACDONALD	STLAURENT
BENNETT	CLARK	MACKENZIE	THOMPSON
BORDEN	DIEFENBAKER	MEIGHEN	TRUDEAU
BOWELL	KING	MULRONEY	TUPPER
CAMPBELL	LAURIER	PEARSON	TURNER

M X J R E D Z J G A J G Y I P N E B I C S
E U P R K E M U N Z B U Y B E G Y O V P U
X J L H E B B H I S W O J D S B W G O G W
M P I R J K K H K J Y I R P S A X V L D X
S O P N O T A R C C B O E E P V D V D L O
A U V T Z N A B A B B Z I A B B O T T A N
K B R C C W E V N L K E R D E A L B K N R
M E I G H E N Y Q E C M U K V N K K Q O E
T U P P E R P X C Y F B A Y E O Q C I D C
E U R S F T J B P J X E L B W Q O F I C P
U B E X M D I W G G S F I V Q V S P A A V
A E V P J F G R B K K F L D N S O P E M O
E L D C H R E T I E N L Z T E U U B Y X H
D F T G Y X N F R R E S T L A U R E N T F
U C Z R G Z R S E W S A H B E N N E T T H
R X U E N V T N O T H O M P S O N A Q A R
T U C G A X R B P C A M P B E L L E D W L
M H R D H U W Z X C K B S G K Y F E N D M
Q Q L P T F P E A R S O N D J E C L R L I
M A C K E N Z I E Z G Z S G I E B K K R T
T N D R T P G U G L S Y R K W A S F Y Z U

Fiche biographique

Pour les élèves de la 4^e et de la 5^e année

Nom de l'élève : _____ **Date :** _____

Sujet de recherche : _____

J'ai fait une recherche sur _____ (nom). Ce premier ministre canadien est né à _____ (ville, village) en/au/à _____ (province, pays) le _____ (date).

Voici trois choses importantes que j'ai apprises au sujet de _____ (nom) :

- 1) _____
- 2) _____
- 3) _____

_____ (nom) a été Premier ministre du Canada du _____ (date) au _____ (date). Il représentait le _____ (nom du parti politique).

Fiche biographique

Pour les élèves de la 6^e à la 8^e année (de la 6^e année au secondaire 2)

Nom de l'élève : _____ Date : _____

Sujet de recherche : _____

Date de naissance : _____

Date du décès (le cas échéant) : _____

Lieu de naissance (ville, province, pays) _____

Enfance

Frères et sœurs : _____

Parents : _____

Instruction

École primaire : _____

École secondaire : _____

Collège ou université : _____

Mariage et famille

Conjointe ou conjoint : _____

Enfants : _____

Carrière politique

Quand a-t-elle commencé? _____

Pourquoi et comment? _____

Date de la première élection à la Chambre des communes : _____

Parti politique : _____

Date à laquelle le député est devenu Premier ministre : _____

Nombre de mois ou d'années au poste de Premier ministre : _____

Principales contributions à la vie politique : _____

Autres renseignements intéressants : _____

Renvois et bibliographie : _____

Les femmes et le droit de vote

Vers 1910, les _____ ont commencé à revendiquer le droit de vote. Les femmes qui se sont battues pour la reconnaissance de ce droit s'appelaient des _____.

En 1917, la conscription a contraint un grand nombre d'hommes à se joindre aux forces armées pour se battre durant la _____ et le Premier ministre Borden craignait que cette politique, mal accueillie par la population, mène à sa défaite aux _____ cette année-là. Il a donc accordé le droit de vote aux _____ travaillant outre-mer, croyant qu'elles voteraient pour lui. Il a accordé ce même droit aux mères, sœurs et conjointes des jeunes hommes _____. Ce plan a permis au Premier ministre _____ de remporter les élections. L'année suivante, toutes les femmes de plus de ____ ans eurent le droit de voter aux élections _____. Puis, en 1919, les femmes eurent le droit de siéger au _____.

Nellie McLung, Agnes Macphail et Thérèse Casgrain furent parmi les _____ militantes du mouvement en faveur du _____ de vote pour les femmes. De nombreuses autres femmes se sont aussi battues pour que toutes les femmes puissent jouer un rôle actif dans le processus électoral.

Mots clés

Parlement	conscrits	Première Guerre mondiale
suffragettes	droit	20
fédérales	Canadiennes	élections
Borden	principales	infirmières

Les élections fédérales

Il y a longtemps, dans le Canada nouvellement constitué, les habitants votaient pour leur candidat en prononçant son nom à _____. Cette façon de faire causait de nombreux _____ puisque les électeurs pouvaient être _____. Il fallait que les choses changent.

En 1874, le gouvernement adopta enfin une loi faisant du _____ secret la façon de voter lors des élections. C'est lors des élections de 1878 que le scrutin secret fut employé pour la _____ fois au Canada.

Parce que les gens veulent que leur vote demeure _____, des _____ sont chargés de surveiller les bureaux de scrutin le jour de l'élection. Ces personnes s'assurent que rien ne compromette le _____.

Lorsque les _____ de scrutin ferment, tous les _____ de vote sont dépouillés. La personne, ou _____, qui remporte le plus de voix _____ les élections dans sa circonscription.

Le parti politique qui remporte les élections dans le plus grand nombre de _____ est le parti gagnant. Le _____ de ce parti politique devient généralement le _____ du Canada.

Mots clés

Premier ministre
scrutin
secret
scrutateurs

problèmes
circonscriptions
voix haute
candidat

intimidés
chef
bulletins
première

gagne
vote
bureaux

Chasse au trésor dans Internet

1. Qui fut le député le plus âgé à accéder au poste de Premier ministre? _____

2. À quel parti politique appartenait-il? _____

3. Quelle fut la plus longue session parlementaire? Combien de temps a-t-elle duré?

4. Qui sont les deux premiers ministres qui ont occupé leur poste pendant moins de trois mois?

5. Quelles sont les deux langues officielles dans lesquelles les Canadiens peuvent recevoir des services en vertu de la Charte des droits et libertés? _____

6. Quelle est la superficie totale du Canada en km²? _____
7. Quelle est la date (jour, mois et année) à laquelle le Parlement a adopté le drapeau actuel du Canada? _____
8. Qui a composé la musique de l'hymne national *Ô Canada*? _____
9. Combien y avait-il de « Pères de la Confédération »? _____
10. Où et quand le Premier ministre Jean Chrétien est-il né? _____

11. Quelle est l'adresse de la résidence officielle du Premier ministre du Canada? _____

12. Qui fut la première femme nommée au poste de Gouverneur général du Canada?

13. Qui fut la première femme à devenir Premier ministre du Canada? _____

14. À quel parti politique appartenait-elle? _____
15. Lequel des premiers ministres du Canada occupa son poste le plus longtemps? Combien de temps fut-il Premier ministre? _____

Chasse au trésor Internet (réponses)

1. Le très honorable sir Charles Tupper
<http://cnet.unb.ca/achn/pm>
2. Parti conservateur
<http://cnet.unb.ca/achn/pm>
3. 32^e Parlement; 1 326 jours
www.parl.gc.ca/information/about/process/info/Parliament.asp?Language=F&Election=0&View=Days&Hist=Y
4. Le très honorable sir Charles Tupper et le très honorable John Napier Turner
www.parl.gc.ca/information/about/people/key/PrimeMinister.asp?Language=F&Age=N&Ministry=N&Hist=Y
5. Le français et l'anglais
www.cio-bic.gc.ca/facts/juri_f.html
6. 9 093 507 km²
www.cio-bic.gc.ca/facts/canadagen_f.html
7. Le 15 février 1965
www.cio-bic.gc.ca/facts/canadagen_f.html
8. Calixa Lavallée
www.cio-bic.gc.ca/facts/canadagen_f.html
9. 36
www.pco-bcp.gc.ca/aia/default.asp?Language=F&Page=students&Sub=historical&Doc=19991022_f.htm
10. Le 11 janvier 1934 à Shawinigan (Québec)
<http://cnet.unb.ca/achn/pm>
11. 24, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) Canada
<http://www.pm.gc.ca/default.asp?Language=F&Page=theprimeminister&sub=portraits>
12. La très honorable Jeanne Sauvé
http://www.gg.ca/history/bios/sauve_f.html
13. La très honorable Kim Campbell
<http://www.parl.gc.ca/information/about/people/key/WomenCabinet.asp?Language=F&Hist=Y&Source=Cabinet>
14. Parti progressiste-conservateur
<http://cnet.unb.ca/achn/pmf/akccb.htm>
15. Le très honorable William Lyon Mackenzie King; 21 ans, 5 mois et 1 jour
www.parl.gc.ca/information/about/people/key/PrimeMinister.asp?Language=F&Age=N&Ministry=N&Hist=Y

Méli-mélo

Premier ministre	Chef du gouvernement au Canada.
Gouverneur général	Représentant de la Reine au Canada.
Chambre des communes	Chambre basse, comptant 301 députés élus au suffrage universel.
Sénat	Chambre haute, comptant 105 sénateurs nommés par le Gouverneur général sur l'avis du Premier ministre.
Cabinet	Groupe de ministres choisis par le Premier ministre pour diriger les différents ministères de l'État.
Remaniement ministériel	Un changement de la composition du Cabinet par la nomination ou la destitution de ministres ou par une modification de leur portefeuille.
Le 1 ^{er} juillet 1867	Le jour de la création officielle du Dominion du Canada ou de la Confédération.
Président de la Chambre	Assure le déroulement ordonné des débats et le respect de la procédure parlementaire.
Période des questions orales	Période durant les jours de séance de la Chambre des communes consacrée aux questions des députés, en particulier à ceux de l'opposition, adressées au Premier ministre et aux ministres.
Élections fédérales	Occasion pour les Canadiens de 18 ans et plus d'élire le parti et les candidats qui les représenteront à la Chambre des communes.
Circonscription fédérale	Une des 301 divisions géographiques établies aux fins des élections.
John A. Macdonald	Première personne à devenir Premier ministre du Canada.
Hymne national du Canada	Ô Canada.
Suffragettes	Femmes qui se sont battues pour que le gouvernement accorde le droit de vote aux femmes.
1960	Année pendant laquelle les Autochtones du Canada ont acquis le droit de vote.
Discours du Trône	Discours officiel prononcé à l'ouverture d'une nouvelle législature et portant sur les politiques du gouvernement.
Liste électorale	Liste de tous les Canadiens qui peuvent voter dans une circonscription précise.
Jean Chrétien	Premier ministre actuel du Canada.

Ressources utiles

Livres

_____. *Les premiers ministres du Canada : de Macdonald à Chrétien*, Stratford (Ontario), Thomas Martin Publishers, c1993.

BERNARD, André. *La vie politique au Québec et au Canada*, 2^e édition, Presses de l'Université du Québec, 2000.

BLISS, Michael. *Confederation: A New Nationality*, Grolier Limited, Toronto, 1981.

COE, Jane M. *A Unit About Canada*, Evan-Moor Corporation, Monterey (Californie), 1995.

COUCILL, Irma. *Canada's Prime Ministers, Governors General and Fathers of Confederation*, Pembroke Publishers Limited, Markham (Ontario), 1999.

GRANFIELD, Linda. *Canada Votes*, 5^e édition, Kids Can Press, Toronto, 2001.

HANCOCK, Pat. *The Kids Book of Canadian Prime Ministers*, Kids Can Press Ltd., Toronto, 1998.

LOTZ, Jim. *Prime Ministers of Canada*, Bison Books Ltd., Londres, 1987.

SOLSKI, Ruth. *Our Canadian Governments*, S & S Learning Materials, Napanee (Ontario), 1999.

WILSON, Carol A. *Connecting with Canada*, Simon & Pierre, Toronto, 1995.

Sites Web

- http://www.cio-bic.gc.ca/facts/index_f.html
- <http://www.archives.ca>
- <http://www.elections.ca>
- <http://pm.gc.ca>
- http://www.civilisations.ca/membris/canhist/elections/el_000_f.html